

Mal logement en Isère.

Dernière mise à jour : 15-04-2017

Mal-logement : l'Isère n'est pas à l'abri !

La Fondation Abbé Pierre a dévoilé son 22e rapport sur le mal-logement en France. Pour l'occasion, l'association Un toit pour tous, partenaire de la Fondation Abbé Pierre, a présenté les chiffres de l'Isère le 30 mars dernier. Il y a encore du travail...

Ils sont 15 millions en France. 15 millions à souffrir du mal-logement. Pas de domicile personnel, difficulté d'accès au logement, mauvaises conditions d'habitat, difficultés à se maintenir chez soi : le mal-logement revêt plusieurs formes. L'association Un toit pour tous, partenaire de la Fondation Abbé Pierre a détaillé la situation en Isère.

Les chiffres sont éloquentes. Dans le département, environ 13 500 personnes ne disposent pas d'un domicile personnel. Parmi elles, 6 500 ont sollicité un hébergement d'urgence et 7 000 sont demandeuses de logement social. Les chiffres donnés par le 115 montrent qu'un quart des 3 700 ménages ayant sollicité un hébergement d'urgence a pu en obtenir un. « Il y a cinq ans, 1 500 personnes ont demandé un hébergement. On est sur une augmentation considérable », déplore Denis Hatzfeld, du collectif Associations unies Isère (AUI) alerte. « Il y a bel et bien une augmentation des personnes sans domicile dans notre département », insiste Yolande Encinas, de l'Observatoire de l'hébergement et du logement. Début 2017, 3 458 personnes étaient sans solution d'hébergement.

9 357 logements sociaux manquants

Les profils sont très variés. La population Rom ne représente que 624 personnes en février 2017. En revanche, l'AUI-Alerte a recensé 2 563 demandeurs d'asile. On compte également 1 264 personnes à « droits minorés ». Il s'agit des personnes déboutées du droit d'asile. Elles peuvent être en attente de titre de séjour mais ne disposent de pratiquement aucun droit. Enfin, l'Isère compte 2 070 personnes à « droits complets ». Il s'agit des personnes dites « désocialisées », laissées à elles-mêmes et sans accompagnement social. Pour pallier le problème, des initiatives locales sont mises en place. Notamment le dispositif Lasur (Logements d'attente en réponse à des situations d'urgence). Les ménages sans domiciles sont ainsi logés dans des domiciles prêtés par des particuliers ou des bailleurs sociaux.

Autre point noir : la difficulté d'accès à un logement. A Grenoble notamment, les prix de l'immobilier sont élevés. L'Isère accuse également un déficit de réponse en termes de logement social. Il manque 9 357 logements sociaux dans le département. Rien qu'à Grenoble, ce sont près de 2 500 logements manquants. « Il y a des efforts importants à faire sur le département », souligne cependant Yolande Encinas. En effet, l'offre est parfois en décalage avec la demande. Deux tiers des ménages demandeurs ont des ressources inférieures au plafond des logements très sociaux (PLAI), mais la construction de ce type de logement n'est que de 22 % en 2015.

Une fois le logement trouvé, encore faut-il pouvoir y rester. En Isère, 122 000 ménages logés dans le parc public ou privé ont des ressources inférieures aux plafonds PLAI. Difficile donc de payer le loyer et les factures dans ces conditions. Des situations qui amènent le plus souvent à des drames. En un an, on arrive à 2 100 décisions de justice ordonnant l'expulsion. Pourtant comme le précise Yolande Encinas, « ils sont nombreux tout faire pour éviter de vivre cette procédure. Les ménages font de gros efforts ». Ainsi en 2015, l'Isère a connu 303 expulsions effectives. Un chiffre en forte augmentation.

La question du logement est un enjeu majeur. Mais lors de la présentation, les intervenants ont déploré son absence dans le débat de la campagne présidentielle.